

COMMUNE DE NOUVION

L'an deux mil vingt-et-un, le dix-sept mars à 20 heures 00, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Maurice FORESTIER, Maire.

Etaient présents : MM Maurice FORESTIER – Martin BERGAENTZLE - Pascale d'ARGOEUVES – Laurence CROISET – Christophe FARCY – Nathalie BOITELLE - Jean-Charles BOUCART – Amandine DELCOURT - Sylvain DUCROCQ – Cécile EECKHOUT – Claude HANQUIER - Nicolas LESTURGIE – Ludovic SUEUR

Etaient absents : MM Marie-Pierre DAUCHEZ (excusée, pouvoir à Pascale d'ARGOEUVES), Dominique STRAVIUS.

Secrétaire de séance : Mme Amandine DELCOURT

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 14 JANVIER 2021

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 14 janvier 2021.

SERVICE ASSAINISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2020

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Madame d'ARGOEUVES, le Maire s'étant retiré, adopte par 13 voix pour le Compte Administratif 2020 qui présente :

- un excédent d'exploitation de 57900,44 €
- un excédent d'investissement de 37491,26 €

Le compte de gestion est également adopté.

BUDGET PRIMITIF 2021

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le Budget Primitif 2021 qui s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de :

- 147695 € en section d'exploitation
- 83851 € en section d'investissement.

REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DE L'AFR DE NOUVION

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de nommer un représentant de la commune au sein de l'Association Foncière de Remembrement (AFR) de Nouvion pour remplacer Monsieur Christian BERTHE, ancien Maire.

Monsieur FORESTIER se porte volontaire.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité, que Monsieur Maurice FORESTIER, Maire, représentera la commune au sein de l'AFR de Nouvion.

ASSOCIATION DES COMMUNES DE LA FORET DE CRECY

Monsieur le Maire informe de la création d'une association « Les communes de la forêt de Crécy » destinée à laisser la forêt accessible à tous et à créer une animation touristique autour de cette forêt.

La fermeture de la « route du chevreuil », dégradée, est envisagée par l'ONF qui souhaite éviter les accidents. La Communauté de Communes pourrait reprendre la gestion de cette route si celle-ci est remise en état auparavant par l'ONF. La cotisation annuelle de la commune à cette association s'élèverait à 150 €.

Le Conseil municipal, par 12 voix pour et 2 abstentions accepte que la Commune intègre cette association.

CREATION D'UNE MICRO-RESERVE

L'Association Départementale des Huttiers et Chasseurs de Gibier d'Eau de la Somme souhaiterait exposer son projet de création d'une micro-réserve près de la station. Une réunion sera organisée.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Une société doit présenter un devis pour la sécurisation de la Ferme des Moines.
- Les élections régionales et départementales sont prévues les 13 et 20 juin 2021.
- Une demande d'apprentissage d'un jeune de la commune a été reçue en mairie et a reçu un avis favorable.
- Les personnes qui ont été contactées pour être vaccinées à Crécy peuvent, si elles le souhaitent, essayer de se faire vacciner dans d'autres centres. La pharmacie de Novion pourrait débiter la vaccination fin mars (si des vaccins sont disponibles). La commune se propose de mettre une salle à disposition.
- Le panneau « Stop » à l'intersection de la rue des Cerisiers et de la route de Forest-l'Abbaye doit être déplacé.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Et les membres présents ont signé le registre